

Monsieur le Préfet,

J'ai été alerté par quatre associations, à savoir la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne, la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement, SOS Loire Vivante et Nature Haute-Loire au sujet de l'organisation du Championnat de la Ligue d'Auvergne d'Enduro en Haute-Loire.

Cette manifestation sportive devant se dérouler au cœur de la Zone de Protection Spéciale FR 8312009 des Gorges de la Loire, je vous remercie d'accorder la plus grande attention à leurs remarques.

Le service environnement de la Direction de la Qualité de la Vie et du Développement Durable (Florence SÉMIOND ☎ 04.73.31.84.64, ✉ f.semiond@cr-auvergne.fr) est à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de toute ma considération.

Par délégation du Président,
Le Vice-Président du Conseil régional,



Yves GUEYDON
Président de la Quatrième Commission
*Environnement, Transports Voies de
Communication et Énergies*

Monsieur Pascal BRESSON
Préfet de la Haute-Loire
Préfecture
6 Avenue du Général de Gaulle
BP 321
43011 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Toute correspondance
doit être adressée à :
Monsieur le Président
du Conseil régional
Adresse postale :
Hôtel de la Région - B.P. 60
63402 Chamalières Cedex
France
Tél. : 04 73 31 85 85
<http://www.cr-auvergne.fr>